

Valorisation pédagogique de l'Espace Naturel Sensible « Marais des Seiglières » - 2011 à 2013



★ Localisation : Saint Martin d'Uriage

Maitre d'ouvrage

Commune de Saint Martin d'Uriage

Montant du projet

60 117 €

Taux d'intervention FEADER : 25%



Pour en savoir plus :
www.saintmartinduriage.com

Situé dans le massif de Belledonne, le marais des Seiglières est une des rares zones humides se trouvant à l'altitude de 1100 m. Le site est connu et fréquenté par un public hétéroclite.

En 2003, il a été labellisé en Espace Naturel Sensible local à la demande de la commune de Saint Martin d'Uriage.

L'objectif du projet est de faire découvrir le site du marais des Seiglières, d'améliorer l'accueil, les infrastructures existantes et la signalétique. Ce projet concerne l'ensemble des usagers du site à savoir les membres du comité de site, les promeneurs, les touristes...

L'opération se compose à la fois d'études :

- **Elaboration d'un plan d'interprétation** adapté aux spécificités du site
- Réalisation de **supports pédagogiques adaptés** permettant de découvrir le site en autonomie et proposer des animations par la présence d'un guide-nature sur place le week-end (réalisé par l'association Belledonne en Marche).

Et de travaux :

- **Réhabilitation de la maison forestière** afin de permettre à terme l'accueil du public
- **Ouverture de sentiers accessibles** aux personnes à mobilité réduite



LE + DU PROJET

Un site labellisé Espace Naturel Sensible, aménagé pour un large public.



Projet cofinancé par le Conseil Général de l'Isère